

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un consultant pour mener l'inventaire des ressources environnementales et des services écosystémiques dans les districts de Brickaville et Vatomandry - Région Atsinanana

1- Contexte et justification de l'étude

La région Atsinanana est menacée par la disparition des ressources naturelles due aux activités anthropiques liées aux besoins quotidiens de la population locale. Presque toutes les activités de développement sectoriel dépendent des services fournis par les écosystèmes. La culture sur brûlis ou « tavy », l'exploitation forestière, le bois de chauffage et le surpâturage sont autant de sources majeures de déforestation et de dégradation dans cette région. Afin de faire face à cette menace de dégradation de l'écosystème ainsi que de ses services fournis, des actions de conservation et d'amélioration des services écosystémiques devront être réalisées, à travers la vulgarisation de l'agroécologie, et la promotion des énergies durables. Ces actions contribueront à accroître l'accès durable aux services écosystémiques en soutenant la mise en œuvre de la GDT, la gestion de la BD ainsi que l'accès et l'utilisation d'énergies renouvelables et de foyers à haut rendement énergétique.

A cet effet, l'ANAE procède au recrutement d'un consultant pour mener un inventaire des ressources environnementales ainsi que des services écosystémiques pour soutenir la substance des accords de conservation à rédiger, dans deux sites ciblés. Ces habitats ont été identifiés dans la commune rurale d'Ambalabe district de Vatomandry et dans la commune rurale d'Anjahamana district de Brickaville, dans la région Atsinanana

2- Objectifs de l'étude

L'objectif général du mandat consiste à inventorier les ressources environnementales et les services écosystémiques afin de mettre à disposition les éléments nécessaires qui pourront soutenir la substance des accords à rédiger dans le cadre d'un futur projet.

Spécifiquement, il s'agit entre autres de :

- Identifier, de délimiter, d'inventorier voire classer et de décrire les ressources, les écosystèmes et les services concernés,
- Donner les éléments nécessaires à la gestion et à la planification de ces ressources environnementales et services écosystémiques,
- Fournir les données nécessaires à la rédaction des accords de conservation.

3- Méthodologie et résultats attendus

L'étude sera conduite par un consultant national qui travaillera en étroite collaboration avec l'ANAE.

Le consultant proposera l'approche et la méthodologie pour mener à bien l'étude.

Néanmoins, les points suivants devront y figurer :

- Une approche intégrée de l'inventaire menée puisque les résultats devront servir d'éléments de référence pour la rédaction des accords de conservation,
- Une revue documentaire afin de recueillir, d'analyser et de synthétiser les données disponibles et pertinentes,
- La présentation des méthodes et normes d'inventaire choisies par le consultant pour mener à bien l'étude ainsi que les méthodes d'échantillonnage,

- La descente sur terrain pour la mise en œuvre de l'inventaire et la description du milieu et les zones d'intervention du projet entre autres : sol, milieu physique, végétation, faune, écosystèmes et habitats, l'état des ressources environnementales, situation des services écosystémiques,
- La cartographie des zones d'intervention, l'interprétation et l'analyse des données.

Les résultats attendus du consultant sont entre autres :

- Les ressources environnementales ainsi que les services écosystémiques sont inventoriées,
- Les éléments nécessaires à la gestion et la planification de ces ressources et services sont identifiés,
- Les données nécessaires pour soutenir la substance nécessaire à la rédaction des accords de conservation sont disponibles.

4- Livrables

Rapport de démarrage : 10 jours après signature du contrat, contenant principalement la méthodologie de travail, avec le calendrier de mise en œuvre.

Rapport intermédiaire : 40 jours après signature du contrat, contenant principalement

- La présentation de l'approche intégrée de l'inventaire
- Le rapport de revue documentaire, dégagant l'analyse des données disponibles et pertinentes
- La présentation des méthodes et normes d'inventaire choisies par le consultant pour mener à bien l'étude ainsi que les méthodes d'échantillonnage,
- Le rapport de descente sur terrain pour la mise en œuvre de l'inventaire et la description du milieu et les zones d'intervention du projet entre autres : sol, milieu physique, végétation, faune, écosystèmes et habitats, l'état des ressources environnementales, situation des services écosystémiques,
- La cartographie des zones d'inventaire
- Le rapport d'analyse avec des valeurs chiffrées portant entre autres sur :
 - Les données collectées qui contribuent à la rédaction des accords de conservation prévus dans le cadre du projet,
 - Les services écosystémiques en précisant les possibilités d'accès à ces services, ainsi que les risques/menaces et les opportunités associées, et les valeurs environnementales à être conservées.

Le rapport fera l'objet de réunion d'une présentation/ validation au niveau de l'ANAE.

Rapport provisoire : 10 jours après présentation du rapport intermédiaire. Il tiendra en compte les éventuels points d'amélioration identifiés par l'ANAE.

Rapport final : 10 jours après la présentation rapport provisoire, et à fournir en version physique et version numérique. Il tiendra en compte les éventuels points d'amélioration identifiés par l'ANAE.

5- Profil requis

Le consultant requis pour la présente étude devra disposer des qualifications et expériences suivantes :

- BAC +4 minimum dans un domaine relatif à l'inventaire des ressources environnementales et des services écosystémiques. Le consultant devra les

- démontrer dans sa proposition.
- Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de l'environnement,
 - Des expériences probantes dans la mise en œuvre d'inventaires des ressources environnementales
 - Maîtrise des outils et des approches d'inventaire
 - Des bonnes capacités d'analyse et de rédaction
 - Bonne capacité en informatique (bureautique, cartographie)

6- Proposition du consultant

Il est attendu du consultant une proposition technique et financière de nature à répondre aux besoins de la présente prestation.

La proposition technique comportera au minimum :

- Une analyse critique des termes de références,
- Une proposition méthodologique détaillée répondant aux résultats attendus et aux questions à traiter,
- L'argumentation du parcours professionnel justifiant l'intérêt du candidat pour ce mandat.

*CV détaillé avec photo récente et numéro de téléphone pour contact rapide + copie des diplômes et certificats + lettre de motivation à envoyer à l'adresse électronique : anaefoibe@gmail.com ou à déposer au lot II Y 39 A Bis Ampasanimalo, 101 Antananarivo **au plus tard le 14 février 2022 à 14h00**. Seuls les candidats retenus seront contactés.*